

Demande de taxe d'apprentissage 2017



académie
Besançon
éducation
nationale



Besançon, le 06 février 2017

Madame, Monsieur Le Directeur,

Depuis 49 ans, le **Lycée Professionnel Tristan BERNARD** assure la formation des jeunes dans les métiers du tertiaire. Actuellement, nous scolarisons nos élèves dans les domaines de la **Gestion Administration** (anciennement secrétariat et comptabilité), du **Commerce** (vendeurs en magasin) et de la **Vente** (commerciaux), en suivant au plus près l'évolution des technologies et des professions.

Nos élèves d'aujourd'hui seront vos **collaborateurs de demain** et chaque jour, nous veillons à développer un **partenariat actif** avec vous, les acteurs économiques qui nous entourent. En effet, la **formation en entreprise** représente chaque année **environ 14 000 journées de stage**. Ces périodes en entreprise sont pour nos élèves la **clé de voûte de leur réussite professionnelle**.

C'est pourquoi nous tenons d'abord à vous remercier du temps que vous consacrez à la formation pratique de nos élèves sur le terrain.

Aujourd'hui, nous nous permettons de venir vous solliciter afin que vous puissiez offrir un autre soutien aux formations de nos jeunes par le biais du versement de la **taxe d'apprentissage** à notre profit.

Nous sommes habilités par arrêté préfectoral à recevoir 65% du Hors Quota au titre de la catégorie A :

notre N° Siret = 192 510 790 00012, notre code UAI = 0251079M.

Pour cela, il vous suffit de préciser sur votre formulaire de déclaration de taxe d'apprentissage le nom et l'adresse du lycée Tristan BERNARD et le montant dans la limite de **65% du Hors Quota (catégorie A)**.

Nous comptons sur votre soutien actif.

***Vous ne payez rien de plus, vous désignez simplement un bénéficiaire.
Merci de bien vouloir donner des ordres en notre faveur.***

Grâce à votre ordre, le lycée Tristan BERNARD pourra mettre à la disposition des élèves des outils plus modernes adaptés aux conditions actuelles d'exercice des métiers.

Avec votre appui financier, nos élèves sauront mieux s'adapter à leur vie d'adultes et aux exigences professionnelles d'aujourd'hui facilitant ainsi l'accès à leur premier emploi.

Depuis l'année 2015-2016, nous formons des apprentis en Gestion Administration. Vous pouvez donc aussi verser de la taxe au titre du QUOTA au CFA académique de Besançon (voir dépliant ci-joint).

Nous vous remercions à l'avance de l'aide que vous voudrez bien nous apporter. Veuillez croire, Madame, Monsieur Le Directeur, en nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques
Jean-Pierre JAILLET

Le Gestionnaire
Eric PHEULPIN

Le Proviseur,
Jean-Paul TEYSSIER

